

REUNION DU MARDI 20 MARS 2012

L'AN DEUX MIL DOUZE , LE VINGT MARS A DIX-HUIT HEURES TRENTE MINUTES

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GREFFIN, Maire de SALLENELLES.

Étaient présents : Mesdames DUPUIS Thérèse - MASSELIN Yolande - MARTINOFF Jacqueline
Messieurs LEMARCHAND Laurent -LEGOUPIL Jacques -ROSSIGNOL Etienne
FONTAINE Thomas - BUSSON Christophe

Était absent : Monsieur Frédéric GEOFFROY

Madame Jacqueline MARTINOFF a été élue secrétaire de séance.

Le Compte-rendu de la séance du 06 Février 2012 ne soulève aucune remarque.

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal du courrier reçu de Madame Nicole Ameline qui octroie à la commune la somme de 15 000 € de réserve parlementaire pour l'effacement de réseau de la rue de Troarn.

1 / Accord du Conseil sur le projet d'aménagement de sécurité de la rue de Troarn.

Monsieur le Maire expose au Conseil, le projet définitif conçu par le cabinet HERNAT pour la réalisation de l'aménagement de sécurité de la rue de Troarn et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de continuer le projet.

Votes pour : 9 Vote contre : 0 Abstention : 0

2/ Signature de la Convention avec le Département :

Le projet d'aménagement de sécurité de la rue Troarn ayant été adopté par le Conseil Municipal, ce dernier autorise le Maire à signer la Convention avec le Département.

Vote pour : 9 Vote contre : 0 Abstention : 0

3/ Demande de subventions :

Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'effectuer la demande de participation du Département pour les travaux de la rue de Troarn :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Décide** de procéder aux travaux de voirie suivants :

→ Aménagement de sécurité

dont le coût à la charge de la commune est évalué à 155 027 € HT

- **Sollicite** du Département :

→ Une subvention au titre des amendes de police

→ Une subvention pour la pose des bordures de trottoirs

→ l'Aide aux petites communes rurales pour une année.

.....suite de la réunion du 20 mars 2012.....

- **S'engage** à financer sur le budget de la commune le reste de la dépense, à entretenir ultérieurement à ses frais les trottoirs, bordures et caniveaux, regards et conduites d'assainissement, à garantir le Département contre toute réclamation éventuelle des propriétaires et riverains du fait de l'exécution des travaux.

Vote pour : 9 Vote contre : 0 Abstentions : 0

4/ Autorisation d'effectuer des propositions d'emprunts :

Le Maire indique au Conseil que pour régler le coût total des aménagements de la rue de Troarn, montant estimé à 185 412, 29 €, à la charge de la commune, il faudra avoir recours à un emprunt déduction faite des subventions.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de différents organismes bancaires afin d'avoir des propositions de prêt pour ces travaux et à signer l'offre la plus avantageuse pour la collectivité.

Vote pour : 9 Vote contre : 0 Abstentions : 0

5/ Projet d'investissement 2012 :

Le Maire propose au Conseil les choses suivantes :

- 1/ Agrandissement du local technique
- 2/ Remplacement de radiateurs dans logement locatif, au petit atelier, salle du conseil et salle des fêtes.
- 3/ Cimetière : mise en place de la gestion

Pour l'agrandissement du local technique, des devis de maçonnerie et de couverture ont été reçus respectivement des entreprises MAUGER Yannick et LAURENT Didier pour un coût total de 7 548, 09 € HT.

Pour le remplacement des radiateurs, 2 devis avec option 1 et 2 ont été reçus de l'entreprise ALTERNATIVELEC de Cuverville pour la pose de 12 radiateurs dans le logement au-dessus de la Mairie, le Petit Atelier, la Salle du Conseil Municipal et la Salle des Fêtes :

1er devis radiateur bilbao pour un montant de 11 070 € HT

2ème devis radiateur mozart pour un montant de 8 941 € HT

Pour la gestion complète du cimetière (reprise des tombes, affichage) un cabinet viendra faire une étude

Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord pour l'investissement du local technique et autorise le Maire à signer le devis, à demander une subvention au Conseil Général au titre de l'Aide aux Petites Communes Rurales. Pour le remplacement des radiateurs, le Conseil demande d'autres devis.

Vote pour : 9 Vote contre : 0 Abstentions : 0

6/ Signature de la Déclaration Préalable :

Une déclaration préalable de Travaux doit être déposée auprès des services de la DDTM pour l'agrandissement de l'Atelier Communal. A ce titre, le Maire demande au Conseil de déléguer la signature de ce document à Monsieur Laurent LEMARCHAND, 1er Adjoint.

Le Conseil à l'unanimité, approuve cette décision et donne son accord pour la délégation de signature.

Vote pour : 9 Vote contre : 0 Abstentions : 0

.....suite de la réunion du 20 mars 2012.....

7/ Attribution d'une prime :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'attribution d'une prime versée au mois de juin de chaque année pour les 2 employés municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide l'attribution de 150 € à chaque employé.

Vote pour : 9 Vote contre : 0 Abstentions : 0

8/ Questions diverses :

◆ Madame Masselin et Monsieur Fontaine interviennent au sujet du terrain de pétanque prévu place de la baie et demandent une relance auprès du conservatoire du littoral. Un courrier sera établi à ce sujet.

◆ Intervention de Monsieur Fontaine au sujet de la remise en eau des terrains françois qui demande le cahier des charges de consultation du bureau d'études auprès du conservatoire du littoral. La demande sera faite dans les meilleurs délais.

◆ Intervention de Madame Dupuis qui demande la remise en peinture des passages piétons ainsi que le dos d'âne situé Boulevard Maritime.

L'ensemble des ordres du jour étant vu et aucun sujet abordé
La séance est levée à 20 heures.

Le Maire

Le Secrétaire

Le Conseil Municipal